

NOTE
CONSEIL MUNICIPAL
DU 02/05/2024

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

NOTE DE PRÉSENTATION

NOTE DE PRÉSENTATION

Le Compte Administratif (C.A.) rend compte de la gestion de l'ordonnateur (Monsieur le Maire) et constate les résultats comptables.

C'est un document obligatoire, d'architecture identique à celle du Budget Primitif, qui obéit aux mêmes principes budgétaires (annualité, unité, sincérité, ...).

En contrepoint au Budget Primitif, le Compte Administratif :

- a principalement pour fonction de rapprocher les prévisions ou autorisations inscrites au budget (au niveau du chapitre ou de l'article selon les dispositions arrêtées lors du vote du Budget Primitif) des réalisations effectives en dépenses (mandats) et en recettes (titres) durant l'exercice budgétaire ;
- présente les résultats comptables de l'exercice ;
- est soumis par l'ordonnateur, pour approbation, à l'assemblée délibérante par un vote avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice (le vote de l'assemblée délibérante, qui vaut arrêté des comptes annuels, n'a de valeur juridique que s'il intervient avant le 30 juin de l'exercice suivant).

Les résultats du Compte Administratif doivent être identiques à ceux du Compte de Gestion du Comptable Public.

Le Compte de Gestion est également soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Les résultats dégagés au titre de l'exercice clos, cumulés avec les résultats antérieurs reportés, seront affectés en totalité dès la plus proche décision budgétaire suivant le Compte Administratif et, en tout état de cause, avant la clôture de l'exercice suivant.

Ce document de présentation a vocation de synthétiser et commenter les données issues des maquettes budgétaires réglementaires qui répondent aux exigences du cadre légal des instructions comptables et budgétaires (M57 et M4).

CHAPITRE 1 CADRE GENERAL DU C.A. 2023

1.1 LES PRODUITS

Les produits de fonctionnement courant de l'exercice 2023 s'élèvent à 15,30 M€ contre 13,76 M€ en 2022, soit une progression de +11,1%.

La comparaison des comptes administratifs 2022 et 2023 met en évidence les évolutions suivantes :

- Progression de 514 k€ des recettes de fiscalité directe (+ 8,1%) essentiellement du fait de l'augmentation des bases de la taxe foncière voté dans la loi de finances 2023 ;
- Gel des taux communaux des contributions locales depuis 2014 ;
- Hausse de 20 k€ de la D.S.C. (Dotation de Solidarité Communautaire) ;
 - Hausse de 30% de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) ;
- Augmentation de +913 k€ des autres participations,
 - compensation par l'Etat des exonérations de Taxe Foncière en faveur des établissements industriels (revalorisation des bases),
 - augmentation de la F.I.P.D. (Fond interministériel de la Prévention de la Délinquance), la dotation des titres sécurisés et autres contributions diverses,
 - compensation par l'Etat des dotations communales octroyées aux écoles privées pour ce qui concerne les classes de maternelle ... ;
 - filet de sécurité octroyé par l'Etat, mécanisme destiné à compenser partiellement l'augmentation des dépenses des collectivités territoriales dues à la hausse de certaines dépenses dont celles liées aux énergies.
- Augmentation des subventions versées par l'État et la C.A.F. pour le centre social et les structures de l'enfance – petite enfance et jeunes ;
- Légère augmentation des dotations de l'État de + 18 k€ correspondant à une première augmentation de la D.G.F. (Dotation Globale de Fonctionnement) depuis des années avec +11 k€, soit +10,8% par rapport à 2022, ainsi qu'une hausse de 7 k€ de la D.S.U. (Dotation de Solidarité Commune) ;
- Stabilité diverses recettes d'exploitation telles que les produits des services, les revenus des immeubles, ...

Montant en k€

CA 2022

CA 2023

PRODUITS

PRODUITS DE FONCTIONNEMENT COURANT

IMPOTS ET TAXES

Fiscalité directe

AC

DSC

Autres taxes (TCFE, mutations, pylones,...)

DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

DGF

DSU

Participations (CAF, autres)

Participations Etat (emplois aidés, CAE, contrat de ville...)

Autres participations (comp. fiscales, subv. ...)

PRODUITS D'EXPLOITATION

Produits services

Revenus des immeubles

Remb rémunération

Autres

13 760

15 299

10 423

11 048

6 357

6 872

3 096

3 096

174

194

796

886

2 696

3 609

102

113

144

151

1 060

1 392

191

173

1 199

1 780

641

642

506

483

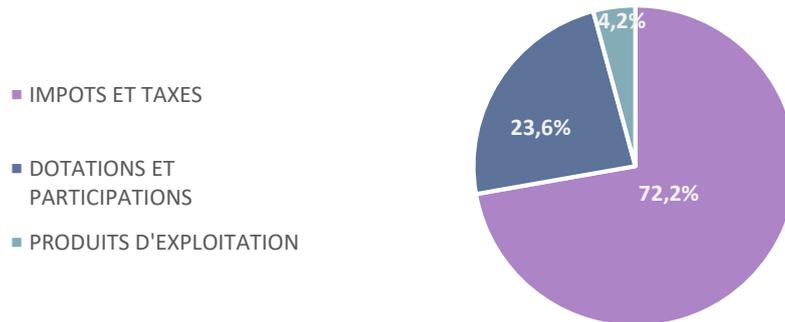
35

36

100

122

Produits de fonctionnement courant

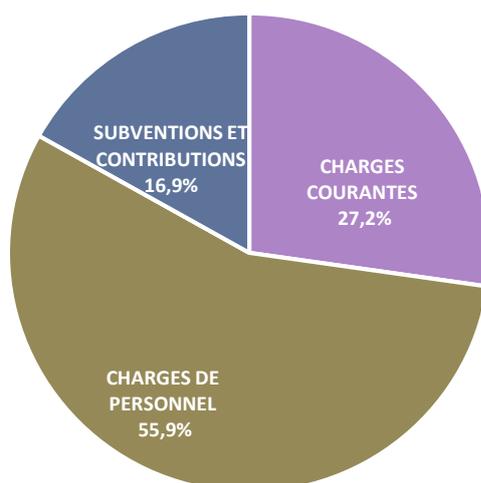


1.2 LES CHARGES

Les charges de fonctionnement courant relatives à l'exercice 2023 s'élèvent à 12,67 M€ alors qu'elles s'établissaient à 11,73 M€ en 2022 (+8%).

		Montant en k€	
		CA 2022	CA 2023
CHARGES	CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT	11 725	12 667
	CHARGES COURANTES	2 936	3 451
	CHARGES DE PERSONNEL	6 634	7 077
	SUBVENTIONS ET CONTRIBUTIONS	2 151	2 136
	Subvention associations	739	756
	Indemnités élus	164	169
	Subvention CCAS	249	237
	Subvention budget Restauration	486	515
	Subvention budget Baleine	498	420
	Autres subventions	15	39
	Autres	4	3

Charges de fonctionnement courant



■ CHARGES COURANTES

Comparativement à l'année 2022, les charges de fonctionnement courant évoluent de 515 k€ en 2023. Ceci principalement du fait de l'augmentation du coût des énergies et des matières premières.

A ce titre, on peut mettre en exergue les hausses :

- de 132 k€ du coût des énergies ;
- de 39 k€ des frais de location :
 - mobilières : le prolongement de la location du camion nacelle et des frais divers la fête des Quatre-Saisons ;
 - immobilières : baisse des charges locatives, due à l'arrêt des locations pour les locaux associatifs.
- de 71 k€ des frais d'entretien et de maintenance suivants :

CHARGES COURANTES (011)	2022	2023	Var° / N-1
Energies	878k€	1 010k€	15%
Assurances	52k€	72k€	37%
Fournitures et produits	339k€	412k€	22%
Prestations de services	845k€	888k€	5%
Locations	152k€	191k€	26%
Entretien et maintenance	404k€	475k€	18%
Communication et représentations	169k€	231k€	36%
Redevances, impôts	97k€	172k€	77%
	2 936k€	3 451k€	17,52%

■ CHARGES DE PERSONNEL

Les dépenses de personnel, tous budgets confondus, sont en augmentation de 494 k€ en 2023.

Elles s'élèvent à 7,9 M€ (charges brutes), soit une progression de +6,7% par rapport à l'exercice précédent, à effectifs constants mais impactés par les mesures gouvernementales, le GTV et la prime exceptionnelle octroyée aux agents de la collectivité à la fin de l'année 2023.

	Principal	Baleine	Restauration	Charges Brutes Tous budgets
2022	6 633 765	309 868	448 902	7 392 535
2023	7 076 739	338 135	471 294	7 886 168

En 2023, les charges de personnel du budget principal représentent 55,90% des dépenses réelles de fonctionnement alors qu'elles s'élèvent à 58,00% en moyenne pour les communes de même strate.

■ SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

Le montant global des subventions et contributions s'élève à 2,14 M€ en 2023.

SUBVENTIONS (65)	2022	2023	Var° / N-1	%
Elus (indemnités, formations, missions)	164k€	168k€	4k€	2,5%
Contributions élus	164k€	168k€	4k€	2%
CCAS	249k€	237k€	-12k€	-4,8%
Associations	739k€	756k€	17k€	2,3%
Subventions	988k€	993k€	5k€	1%
Besoin de financement budget RESTAURATION	486k€	515k€	28k€	5,9%
Besoin de financement Budget BALEINE	498k€	420k€	-78k€	-15,7%
Budgets annexes	984k€	934k€	-50k€	-5%
Autres	14k€	39k€	25k€	178,6%
Autres	14k€	39k€	25k€	179%
	2 151k€	2 136k€	-15k€	-1%

Les éléments significatifs :

- CCAS : la Commune poursuit son engagement vis-à-vis du public de cette entité avec le versement d'une subvention de 237 k€, en baisse de 12 k€ (alors qu'il été en hausse de + 59 k€ en 2022), notamment aux fins de poursuivre les actions engagées en faveur des Séniors, des Jeunes ainsi que des habitants du Q.P.V. (Quartier Prioritaire de la Ville). Il convient de relever qu'en 2014 cette subvention s'élevait seulement à 70 k€.
- Les Associations : soutien financier marqué et affirmé aux associations, en hausse de 17 k€.
- La Culture : la subvention d'équilibre du Théâtre municipal La Baleine est passée de 498 k€ à 420 k€ du fait de la participation de Rodez Agglomération au fonctionnement.
- La Restauration : 117 599 repas servis en 2022 pour 104 149 produits en 2023. En effet, la production des repas pour l'école d'Olemps s'est arrêtée en fin de l'année scolaire 2022-2023.

■ LES CHARGES EXCEPTIONNELLES

Les charges exceptionnelles correspondent principalement au versement de la subvention d'équilibre au budget annexe réseau de chaleur de 365 k€ : 145 k€ pour financer le déficit 2022 et 220 k€ à titre de subvention exceptionnelle suite notamment à un défaut de fonctionnement de la chaudière bois.

■ VENTILATION DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT

La nomenclature fonctionnelle offre une vision, par secteur d'activité et par grande masse, des dépenses.

Elle fait ainsi apparaître en premiers postes de dépenses de fonctionnement les services à la population, l'entretien du patrimoine et l'éducation.

FONCTION	2022	2023
SERVICES A LA POPULATION, PATRIMOINE ET ASSOCIATIONS	5 031k€	5 209k€
EDUCATION	1 780k€	2 014k€
ACTION SOCIALE, FAMILLE, PETITE ENFANCE ET SENIORS	1 647k€	1 720k€
URBANISME, CADRE DE VIE, VOIRIE ET RESEAUX, ENVIRONNEMENT	1 748k€	2 190k€
SECURITE, PROTECTION DES BIENS ET DES PERSONNES	656k€	555k€
JEUNESSE ET SPORTS	891k€	1 058k€
CULTURE	1 485k€	1 510k€
Total dépenses de fonctionnement	13 238k€	14 256k€

1.3 L'ÉPARGNE

Les produits de fonctionnement courant ont progressé de +11,1% alors que les charges de fonctionnement courant ont augmenté de 8%, entraînant mécaniquement une augmentation de l'excédent Brut de + 597 k€.

L'épargne brute s'élève en 2023 à 2,2 M€ et l'épargne nette à 1,9 M€.

<i>Montant en k€</i>	CA 2022	CA 2023
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT COURANT	13 760	15 299
CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT	11 725	12 667
EXCEDENT BRUT COURANT	2 035	2 632
	CA 2022	CA 2023
SOLDE EXCEPTIONNEL	56	-333
Produits exceptionnels (+ levée provisions et hors cessions)	142	38
Charges Exceptionnelles	86	370
EPARGNE DE GESTION	2 091	2 299
- Intérêts	85	74
EPARGNE BRUTE	2 006	2 225
- Remb capital	345	347
EPARGNE NETTE	1 661	1 877

Le **taux d'épargne brute** (épargne brute / recettes réelles de fonctionnement) de **14,54%** en 2023 (14,43% en 2022) reste favorable malgré le contexte inflationniste.

1.4 DEPENSES D'EQUIPEMENT

En 2023, les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 4,45 M€ dont 98,69 k€ de travaux réalisés en régie.

INVESTISSEMENT	CA 2022 (€)	BP 2023	CA 2023 (€)
Etudes, droits, logiciels	118 986	269 470	274 011
Acquisitions foncières	26 989	207 000	0
Fonds de concours	772 052	80 000	78 037
Equipements et installations	1 271 266	2 907 610	2 065 966
Travaux bâtiments	1 747 950	1 786 360	1 625 478
Voirie et réseaux	22 016	505 000	302 960
Avances versées	0	0	48 360
EQUIPEMENT	3 959 259	5 755 440	4 394 811
Travaux en régie	88 552	98 750	98 690
TOTAL	4 047 811	5 854 190	4 493 501

Principales opérations d'investissement réalisées en 2023 :

OPERATIONS € TTC	CA 2023	RAR 2023 Dépenses	RAR 2023 Recettes
Cœur Onet Village	325 159		
Rénovation du château	25 560		8 489
Création salle associative Onet Village	381 384		100 000
Sobriété énergétique – bâtiments et éclairage	24 952		196 588
Vidéo protection	252 602	196 157	
Maison de santé	30 156		
Espace socio culturel et sportif	9 991		
Parc urbain quatre saisons	13 249		
Plantation arbres pumptrack - giratoire St Marc	0		
Plantation arbres colline de St Mayme	7 494		
Liaison douce place des Artistes carrefour super U			
Aménagement Hôtel de Ville	113 984		9 600
Projet intranet et internet	1 986		
Extension cimetière Onet Village	3 919		
Agrandissement cimetière de St Mayme		8 950	
Dispositif de sécurisation bâtiments	87 205	11 596	
Acquisitions foncières	1 248	8 734	
Autres investissements (patrimoine, aménagements...)	1 016 419	286 352	130 180
Travaux de voirie	365 697	23 965	45 000
Pumptrack	171 310		31 250
Crèche	1 118 950		99 000
Chauffage gymnade des Glycines	179 399		
Toiture des genets	100 500		
Capelle aménagement voirie et local associatif	3 780	61 778	
Renouvellement parc éclairage	159 867		
	4 394 811	597 531	620 107

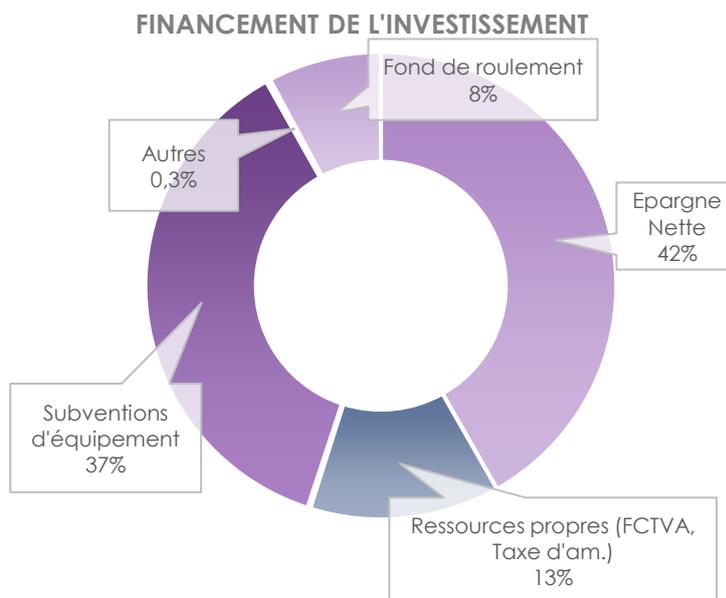
1.5 FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

Le niveau des investissements à financer en 2023 s'est élevé à 4,4 M€ (hors remboursement du capital de la dette, opérations financières et travaux réalisés en régie).

Les opérations d'investissement ont été essentiellement financées par :

- l'épargne nette (1 877 k€)
- des ressources propres : FCTVA (479 k€) et la taxe d'aménagement (108 k€)
- des cessions immobilières (8 k€)
- des subventions (1 656 k€)
- une variation du fond de roulement de 350 k€

Il n'a pas été fait appel au recours à l'emprunt.



Montant en k€

	CA 2022	CA 2023
INVESTISSEMENT	4 048	4 494
Dont dépenses d'équipement	3 959	4 395
Dont travaux en régie	89	99
Epargne Nette	1 661	1 877
Ressources propres (FCTVA, Taxe d'am.)	745	587
Cessions et autres	339	8
Subventions d'équipement	420	1 656
Autres	13	13
Fonds de roulement	870	350
EMPRUNT	0	1
Encours au 31 décembre	5 778	5 086
Epargne brute	2 006	2 225
ENCOURS au 31/12 / EPARGNE BRUTE (nb d'années)	2,88	2,29
RATIOS		
Epargne nette / Dép. Inv. (hors dette)	0,41	0,42
Epargne brute / RRF (Taux d'Epargne Brute)	0,14	0,15

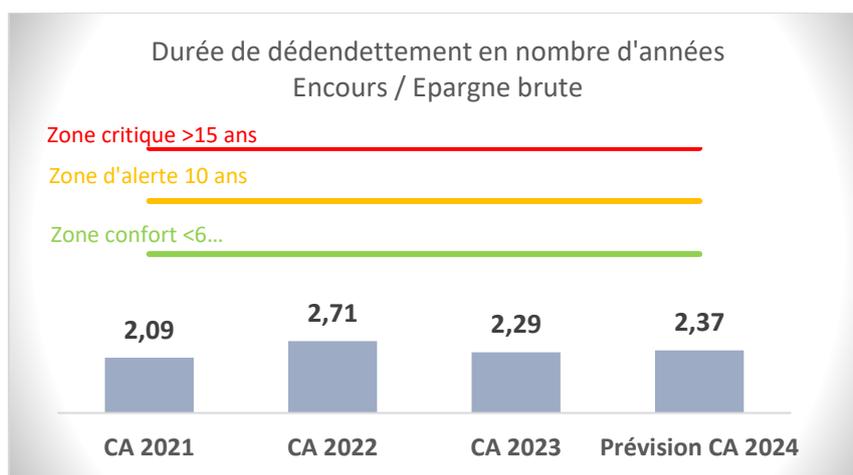
R.R.F. : Recettes Réelles de Fonctionnement

1.6 DETTE

L'annuité de dette 2023 a représenté 430 k€ dont 347 k€ de remboursement de capital et 74 k€ d'intérêts.

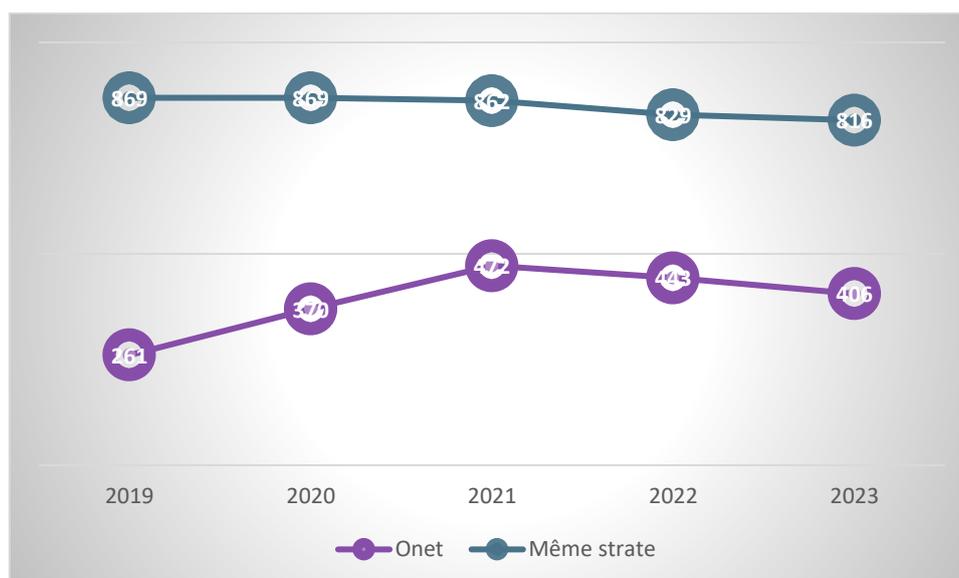
Le montant du capital restant dû au 31/12/2023 est de 5 086 k€.

La capacité de désendettement de la commune demeure favorable (2,29 années), offrant ainsi des marges de manœuvre éventuelles sur les prochains exercices.



Le ratio d'encours de dette s'élève à 406 € par habitant au terme de l'exercice 2023.

Ce ratio permet d'établir une comparaison avec les communes de même strate. Ceci permet de constater que la commune d'Onet-le-Château est nettement moins endettée que la moyenne des communes comparables.



CHAPITRE 2 BUDGETS ANNEXES

2.1 BUDGET ANNEXE LA BALEINE

La programmation culturelle du théâtre municipal La Baleine et du café culturel Le Krill, sur l'année 2023, fait apparaître une hausse de 30,8% des ressources propres (billetterie, bar, ...) et une baisse de 15,7% de la subvention d'équilibre versée par la commune du fait de la participation à la programmation culturelle versée par Rodez Agglomération et la hausse des ressources propres.

Les charges augmentent de 13,2%, incluant la hausse du coût des énergies et des dépenses de personnel.

FONCTIONNEMENT	DEPENSES			RECETTES		
		2022	2023		2022	2023
	Charges courantes	318 958	371 635	Billetterie	133 061	174 051
	Personnel	309 868	338 135	Subvention COMMUNE	498 396	419 925
	Subventions versées	26 463	36 795	Subventions	40 000	179 000
	Amortissements	35 061	34 836	Autres (locations,...)	16 018	10 990
	COVID Rbt billets	68	0			
	Total dépenses	690 418	781 401	Total recettes	687 475	783 966
				Résultat	-2 943	2 565

INVESTISSEMENT	DEPENSES			RECETTES		
		2022	2023		2022	2023
	Equipement	6 919	32 278	Subvention COMMUNE	0	0
	Travaux	0	0	Amortissements	35 061	34 836
	Autres	0	0	Autres		
	Total dépenses	6 919	32 278	Total recettes	35 061	34 836
				Solde d'exécution	28 142	2 558

2.2 BUDGET ANNEXE RESEAU DE CHALEUR

En 2023, les charges de fonctionnement ont augmenté de 42% alors que les produits liés à la vente d'énergie n'ont augmenté que de 16%.

Sur cet exercice, le déficit d'exploitation (hors subvention exceptionnelle de la Commune) s'est élevé à 164 k€ en 2023 malgré le versement d'une subvention d'équilibre de 220 k€.

Ce déficit s'est creusé compte tenu de l'augmentation du prix du gaz, de la révision de prix opérée sur le marché de fourniture de bois et d'une panne affectant l'approvisionnement en bois de la chaudière.

FONCTIONNEMENT	DEPENSES		RECETTES		
	2022	2023	2022	2023	
Charges (bois, gaz,...)	343 980	624 706	Vente énergie	232 681	268 936
Frais financiers	9 057	8 474	Amortissements	41 212	41 212
Amortissements	66 109	66 377	Subvention COMMUNE	73 135	365 061
Autres	1	48	Autres	193	5 240
Déficit antérieur reporté	73 135	145 061			
Total dépenses	492 282	844 667	Total recettes	347 221	680 449
			Résultat	-145 061	-164 218

INVESTISSEMENT	DEPENSES		RECETTES		
	2022	2023	2022	2023	
Remb. Emprunt	42 823	43 404	Subventions	0	0
Etudes, Travaux	4 714	82 614	Amortissements	66 109	66 377
Amortissements	41 212	41 212	Excédent reporté	194 708	172 068
Total dépenses	88 749	167 230	Total recettes	260 817	238 445
			Solde d'exécution	172 068	71 215

2.3 BUDGET ANNEXE RESTAURATION

En 2023, les dépenses de fonctionnement courant du budget restauration représentent 796 k€ (-0,7 %) et les produits des services 280 k€ (- 10,5 %). Ceci hors subvention d'équilibre laquelle s'élève à 515 k€ (en augmentation de + 28 k€ par rapport à 2022).

Il convient de relever une baisse de la production des repas en 2023 : 104 149 produits contre 117 599 en 2022. Les dépenses et recettes ont été ajustées du fait de l'arrêt de production de repas livrés à l'école d'Olemps.

FONCTIONNEMENT	DEPENSES			RECETTES		
		2022	2023		2022	2023
	Charges courantes	333 828	308 065	Produit des services	296 862	267 892
	Personnel	448 902	471 294	Remboursements	16 245	11 701
	Amortissements	16 675	15 915	Subvention COMMUNE	486 050	514 548
	Autres	2 233	958	Autres	2 302	2 024
	Total dépenses	801 638	796 232	Total recettes	801 458	796 166
	Résultat			Résultat	-179	-66

INVESTISSEMENT	DEPENSES			RECETTES		
		2022	2023		2022	2023
	Equipement	2 214	10 696	Subvention COMMUNE	0	0
	Travaux	8 904	0	Amortissements	16 675	15 915
	Autres	0	0	Autres	11 608	1 236
	Total dépenses	11 118	10 696	Total recettes	28 283	17 152
				Solde d'exécution	17 164	6 455

Exercice	2022	2023
----------	------	------

Nombre de repas produits	117 599	104 149
Charges d'exploitation	801 638	796 232
Produits d'exploitation	313 107	279 594
Coût de revient brut / repas	6,82	7,65
Résultat net / repas	- 4,13	- 4,94

2.4 BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LESCALLAT

L'acquisition du terrain, réalisée avant la création du budget annexe Lotissement Lescallat, a induit le transfert du montant correspondant depuis le budget principal. Des parcelles ont été vendues en 2023 et d'autres ventes sont à prévoir en 2024.

FONCTIONNEMENT	DEPENSES			RECETTES		
		2022	2023		2022	2023
	Achats, travaux, terrain	211 867	156 814	Ventes de terrains aménagés		71 663
				Variations des stocks de terrains aménagés		225 617
	Total dépenses	211 867	156 814	Total recettes	0	297 279
				Résultat	-211 867	140 465

INVESTISSEMENT	DEPENSES			RECETTES		
		2022	2023		2022	2023
	Variations des stocks - travaux		225 617	Subvention Equipement commune	0	0
	Total dépenses	0	225 617	Total recettes	0	0
				Solde d'exécution		-225 617